



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

ROUTE CANTONALE ENTRE LUCENS ET CURTILLES (RC 601)

### **Près de 11 millions pour rénover le viaduc de Lucens**

**Le Conseil d'État soumet au Grand Conseil une demande de crédit d'ouvrage de 10,775 millions de francs afin de financer les travaux d'assainissement et de renforcement du viaduc de la RC 601, situé sur les communes de Lucens et Curtilles. Après plus de soixante ans d'exploitation, cet ouvrage nécessite des travaux pour garantir sa durabilité et son bon fonctionnement, ainsi que la sécurité des usagers et usagers.**

Construit en 1963, le viaduc permettant de franchir la rivière la Broye et les voies CFF – dit viaduc de Lucens – se situe sur la route cantonale RC 601, un axe principal reliant Lausanne à Berne. Dans ce secteur, la route supporte un trafic journalier moyen d'environ 11'000 véhicules, dont quelque 650 poids lourds. L'ouvrage joue ainsi un rôle important pour les déplacements régionaux, mais aussi pour le transport de marchandises et l'approvisionnement.

Les inspections menées ces dernières années ont mis en évidence une dégradation de plusieurs parties du viaduc. Le revêtement de la chaussée, l'étanchéité, les dispositifs de retenue, les joints de chaussée, l'évacuation des eaux ainsi que certaines parties en béton présentent des signes d'usure ou ne répondent plus pleinement aux normes actuelles. Des infiltrations d'eau contribuent par ailleurs à accélérer la détérioration de l'ouvrage.

Les travaux prévus permettront d'intervenir de manière complète sur le viaduc afin de prolonger sa durée de vie et d'assurer son bon fonctionnement sur le long terme. Ils comprendront notamment le renouvellement de la couche de roulement et de l'étanchéité, l'assainissement des éléments en béton dégradés, l'amélioration de l'évacuation des eaux de chaussée, le remplacement des équipements ainsi que le renforcement de la structure. Le projet permettra également d'adapter l'ouvrage aux exigences actuelles, notamment pour le passage de convois exceptionnels pouvant atteindre 240 tonnes.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des campagnes cantonales d'entretien des ouvrages

d'art menées afin de préserver les infrastructures existantes et d'assurer la continuité, la fiabilité et la sécurité du réseau routier cantonal.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 07 mai 2026

DICIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, [021 316 70 01](tel:0213167001)

[EMPD pour financer les travaux d'assainissement et de renforcement du viaduc de la RC 601 entre Lucens et Curtilles](#)